

Une agriculture diversifiée et de qualité

Les 25 exploitations d'Artigueloutan se caractérisent par une grande spécialisation en élevage et production de maïs :

100 vaches et génisses
1,5 millions de litres de lait de vache
100 000 poussins par semaine et 300 000 par an
100 brebis-mères, soit 1400 agneaux par an
15 tonnes de foie gras
15 000 canards prêts à gaver
10 000 canetons
1000 tonnes de maïs
15 000 pieds de tabac

L'ensemble de ces productions répond aux cahiers des charges des entreprises et des signes officiels de qualité (identification Géographique Protégée, foie gras du Sud-Ouest, Charte qualité lait...).

La fertilité des terres et le climat sont très propices aux cultures dont celle du maïs non irrigué qui occupe 60% de la surface agricole du territoire. Deux agriculteurs accueillent les touristes dans leurs fermes en gîte rural et camping à la ferme et offrent des activités de loisirs (ferme équestre).

Regards extérieurs

Jean-Marc Nougé et Jean-Marc Pédebéarn ont la fois en tant qu'agriculteurs à Sendets et élus municipaux d'une commune également très agricole et adhérente à la Communauté d'agglomération de l'Au-Pyrénées ont participé au stage réunissant les agriculteurs d'Artigueloutan pour réfléchir sur la conciliation entre la réalité de la pratique d'une agriculture dynamique et l'accueil de nouveaux habitants. Ils ont porté un regard particulier sur cette expérience voisine. « La démarche est intéressante, elle répond au souci que l'on a dans les communes périurbaines de l'intégration des nouveaux habitants », disent-ils. « Les agriculteurs sont trop souvent montrés du doigt. Leur refaire prendre conscience de la valeur de leur métier dans la société permet de rétablir l'équilibre de la relation avec les autres. » « L'intérêt de sensibiliser d'abord les agriculteurs, de les écouter exprimer leurs inquiétudes et leurs attentes, est de leur redonner leur place, de les reconnaître dans le village. Personne n'a à gagner d'une profession fragilisée » renchérit le Maire, Michel Plissonneau. « En même temps, il faut rappeler aux nouveaux habitants que le village qu'ils ont choisi a une histoire, une vie qui lui est propre et qu'il faut en accepter les règles. On ne sait pas assez transmettre ce que l'on est. »

Savez-vous ce qui leur ferait vraiment plaisir ?

L'usage autrefois voulait que l'on aille se présenter à ses nouveaux voisins. Cette coutume est encore vivace chez les agriculteurs. N'hésitez donc pas à aller leur rendre visite, vous ne les dérangerez pas, au contraire.

LE PRINTEMPS

Épandage de lisiers
Préparation des sols et mise en culture : labours, semis (mars, avril, mai)
Première récolte d'herbe : ensilage et enrubbage (avril)
Entretien du maïs : désherbage, fertilisation
Première sortie des brebis, (juin)
Couverts végétaux : désherbage et enfouissement
Fauçage des foins, (juin)



L'HIVER

Mise bas et nourrissage des moutons
Sevrage des agneaux
Amendement des sols (calcaire, chaux)
apport d'engrais organique ou minéral pour améliorer les propriétés du sol
Épandage de lisiers sur les couverts végétaux
Stockage du fumier aux champs, stockage des effluents
Labours, préparation de la terre
Coupe de bois.



L'ÉTÉ

Semis de maïs doux
Tabac
Récolte des orges d'hiver, du blé et du triticale
Ensilage de maïs
Fenaion d'herbe (regain)
Tourisme rural.



L'AUTOMNE

Épandage de lisiers
Semis après récolte d'ensilage des cultures dérobées
Récolte de maïs
Récolte de maïs doux
Semis de blé.



Gîtes ruraux



Les autres acteurs agricoles

Certains agriculteurs sont aussi entrepreneurs de travaux agricoles. Les activités d'élevage amènent un nombre important de camions à traverser la commune pour :
- la collecte de lait
- la livraison et le ramassage des canards
- la collecte des agneaux
Les vétérinaires, les contrôleurs, les inséminateurs, les livreurs d'aliment, de paille, de poussins interviennent dans les exploitations tout au long de l'année. Les débouchés de ces productions se font par l'intermédiaire de coopératives, d'entreprises agro-alimentaires ou par la vente directe.

Savez-vous que cela peut gêner le travail des agriculteurs ?

- Klaxonner à proximité des élevages de volailles : la frayeur provoque des réactions de panique.
- Se garer au bord des champs : les engins agricoles peuvent être empêchés de circuler.
- Traverser les champs (en 4x4, à cheval, à pied) : les cultures, surtout au moment des semis peuvent être abîmées, clôtures endommagées, les animaux effrayés.
- Nourrir les animaux, notamment les chevaux : il y a des risques d'étouffement.
- Laisser des chiens en liberté près des troupeaux (brebis, génisses, vaches), les bêtes peuvent être effrayées.
- Jeter des déchets verts dans les champs : l'agriculteur en sera très gêné au moment des travaux (labours, semis etc).